

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 91 mars 2017

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclóis (ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

S O M M A I R E



• LE METRO A UCCLÉ ?	2
• « ENGAGEMENTS CITOYENS »	3
• LA MOBILITE AU SUD D'UCCLÉ	3
• LA PUC – LA SALLE VAN OFFELEN – LA SALLE 1180 LA COMMUNE DOIT-ELLE VRAIMENT S'EN DEFAIRE ?	4
• LE PIÉTON : UN INTRUS OU UN INCONTOURNABLE ?	6
• LES BOUCHONS EN LIEGE SE RECYCLENT : NE LES JETEZ PAS !	7
• LE ROSEAU CULTIVE LE GREENWASHING	8
• « UCCLÉ ET SES RUISSEAUX »	10
• RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES A UCCLÉ	11
• POTAJOB	12
• « UCCLÉ EN TRANSITION »	13
• SEMAINE BRUXELLOISE DE LA NATURE	14



LE METRO A UCCLE ?

Qu'on soit pour ou contre, l'extension du métro vers le sud de Bruxelles suscite la controverse.

Notre LETTRE de septembre dernier contenait 3 points de vue différents sur ce sujet complexe, précédés d'une Note introductive (www.acqu.be Lettre n° 89)

Dans notre LETTRE de décembre, on pouvait lire une opinion complémentaire (www.acqu.be Lettre n° 90, p.5)

Voici encore une contribution sur ce sujet inépuisable. Nous la publions même si on peut ne pas être d'accord avec son contenu qui est assez tranché.

De toute façon, les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Et nous ne pouvons que renvoyer à notre Note introductive de septembre : Un métro désengorgerait Uccle ... à condition de ne pas ensuite récupérer la place en surface pour y mettre plus de voitures. Un métro serait utile ... à condition de ne pas devoir ensuite sacrifier trop de projets sociaux ou culturels par manque d'argent. Un métro devrait si possible s'autofinancer... mais y aurait-il suffisamment d'usagers là où on veut le mettre (et sait-on où on le mettrait ?)

Dans leur tout récent ouvrage « Le rail, clé de la mobilité à Bruxelles », Pierre Laconte et Claude van den Hove prônent plutôt une meilleure coopération entre toutes les sociétés de transport et un recours plus systématique aux sites propres, nettement moins coûteux.

Tout ceci au moment où la Région entame la rédaction d'un nouveau (d'un énième ?) plan de mobilité...

D.R.

Le métro à Bruxelles : un atout pour l'environnement et le vivre-ensemble

Les projets d'extension du métro à Bruxelles font l'objet de l'opposition résolue de nombreux responsables politiques et associatifs. L'analyse de leurs arguments indique cependant que cette opposition repose essentiellement sur un certain nombre de postulats erronés et d'analyses basées sur des données pour le moins contestables.

Un préalable notamment revient en boucle : développer le métro revient à promouvoir l'utilisation de l'automobile. Ce procès d'intention n'est pas justifié. Réduire les transports en commun de surface ne doit pas viser à les remplacer par des voitures individuelles, mais bien à permettre d'élargir des trottoirs, d'aménager des voies piétonnes et de véritables pistes cyclables, de restaurer des espaces verts, bref de rendre ainsi la ville plus vivable, plus humaine. Trop souvent à Bruxelles, les aménagements des lignes de tram en site propre se sont faits, non pas au détriment de l'automobile, mais bien des piétons : à Uccle, l'avenue Churchill en est un bon exemple. A Ixelles, le boulevard Général Jacques est devenu une voie de chemin de fer encadrée par deux autoroutes urbaines d'une infinie tristesse, sans la moindre trace de verdure, où les rares passants se hâtent d'arriver au plus vite à destination.

A Uccle encore, l'argument selon lequel le tram, au contraire du métro, permet d'éviter la multiplication des correspondances, ne manque pas d'une certaine saveur au spectacle du rond-point de l'avenue Churchill, où le voyageur se rendant de la chaussée de Waterloo à l'avenue Albert se voit contraint de changer de voiture au milieu du tourbillon automobile (et aussi bien souvent dans le froid et/ou sous la pluie) parce que la STIB a décidé de scinder une ligne unique en deux tronçons, afin d'en améliorer la ponctualité. Cet exemple illustre bien le fait que même en site propre sur la plus grande partie du trajet, une ligne de surface est soumise à divers aléas inévitables, notamment aux carrefours.

Partout, le développement d'un métro urbain et d'un RER périurbain a toujours constitué le seul moyen véritablement efficace de réduire la place de l'automobile dans la ville, sauf à imposer des taxes prohibitives à la circulation et au stationnement des voitures individuelles, pénalisant essentiellement les moins fortunés.

Dans toutes les villes du monde, l'expérience en matière de mobilité a montré que l'offre crée la demande et que les prévisions de fréquentation sont hautement aléatoires. Il faut donc mener en la matière une politique volontariste à long terme, et non une programmation timorée au jour le jour. Quant au coût de construction, il est affirmé (sans citer aucune source) dans la *Lettre aux habitants*

de décembre 2016, que « *le coût de construction d'un kilomètre de métro équivaut à l'aménagement de 10 kilomètres de tram en site propre* ». Or, dans une méta-analyse française publiée en 2011, la fourchette du prix de construction au kilomètre était de 23 à 87 M€ pour une ligne de métro et 12 à 40 M€ pour une ligne de tram, soit un rapport moyen proche de 2 (http://www.lvmt.fr/IMG/pdf/Cout_Production_TC_SL.pdf).

Par ailleurs, les reports successifs de l'achèvement du RER et de la mise en service des tronçons intra-urbains existants, l'absence de toute mesure fiscale visant à pénaliser les véhicules les plus polluants, ou encore la commande par la STIB de nouveaux bus fonctionnant au diesel (justement stigmatisée par Denys Ryelandt dans la dernière *Lettre aux habitants*) constituent de

véritables scandales sanitaires et environnementaux. Je ne peux que regretter que les diverses associations de défense de notre environnement et de notre cadre de vie, dont l'ACQU, l'ARAU ou Inter – Environnement Bruxelles, ne se montrent pas plus entreprenantes pour dénoncer cette situation. Sur la question des bus, il est encore temps pour lancer une vaste initiative citoyenne afin d'obliger les responsables de la Région et de la STIB à renoncer immédiatement au diesel pour leurs nouveaux véhicules. Sinon, dans quelques années, les transports publics (bus au diesel) pollueront plus que les voitures individuelles, largement converties à la motorisation électrique.

Georges Copinschi

« ENGAGEMENTS CITOYENS »

Sous ce titre un peu énigmatique, nous souhaitons informer nos lecteurs d'une initiative que l'ACQU entame.

En quelques mots, l'ACQU va organiser une soirée / rencontre / débat au cours de laquelle quelques Ucclois partageront une expérience qu'ils ont vécue pour montrer que la **participation citoyenne** est possible. Que ce soit en urbanisme, en environnement, en mobilité, en sauvegarde du patrimoine, des espaces verts, etc ...

L'objectif des intervenants ne sera pas d'en faire une tribune revendicative pour des dossiers en cours, mais bien de convaincre les habitants qu'ils peuvent – qu'ils doivent ! – prendre part au développement de leur Commune. Ne pas

subir et se plaindre, mais se manifester en temps opportun. Même si le résultat est maigre. Ne pas s'opposer à un projet parce qu'il ne « me » plait pas, mais parce qu'il semble contraire à l'intérêt général. Voir si une négociation ou un compromis acceptable est préférable à une action judiciaire, etc ...

Bref, des habitants qui ont eu une expérience concrète viendront la partager au profit de tous. Les détails seront communiqués ultérieurement mais on peut déjà réserver la date du mardi **13 juin** à 20 h. à la Maison des Arts, 102 rue du Doyenné, que la Commune d'Uccle met aimablement à notre disposition pendant la semaine de notre exposition de photos.

LA MOBILITE AU SUD D'UCCLE

Tous les Ucclois – et pas seulement ceux du sud de notre Commune – devraient prendre connaissance de ce site remarquablement bien conçu, très complet, et qui fourmille de renseignements instructifs.

Son auteur – Olivier Koot – a réussi à présenter de manière limpide, avec des critiques quand c'est nécessaire, et même en illustrant son propos, la problématique des déplacements à Uccle, que ce

soit en bus, en tram, en train, en voiture, à vélo, à pied, + une section sur les extensions immobilières imminentes au sud d'Uccle pour attirer l'attention sur leurs conséquences prévisibles sur la mobilité. Existe-t-il un instrument similaire aussi bien réalisé ailleurs dans Bruxelles ?

<http://users.skynet.be/boisdeverrewinkel/mobilite/>

LA PUC – LA SALLE VAN OFFELEN – LA SALLE 1180

LA COMMUNE DOIT-ELLE VRAIMENT S'EN DEFAIRE ?

La Commune envisage de vendre un terrain situé près de la place Danco, en retrait de l'avenue Brugmann, et sur lequel il y a trois bâtiments : la Royale Pétanque d'Uccle Centre, la Salle van Offelen, et la Salle 1180.

Lors du Conseil Communal du 23 février 2017, on a pu entendre que l'endettement de la Commune pourrait justifier cette vente.

S'il n'est pas trop tard, rompons une lance pour sauvegarder ces lieux de sport, de convivialité, et qui sont utiles à bien des Ucclois et même à des personnes qui habitent plus loin.

La Pétanque Uccle Centre

Un domaine bien connu des joueurs de pétanque, fondé et aménagé en 1953 par une poignée d'amis et qui comporte une cafétéria. On y vient de loin.

Pensez-donc : le plus vieux club de pétanque de Belgique (64 ans de vie), avec ses 230 membres dont plus de 70% venant des communes alentour, avec plus de 70 pistes, des tournois qui peuvent réunir plus de 600 personnes venant de toute la Belgique, un lieu où peuvent (encore) se retrouver francophones et néerlandophones. C'est le « top 3 » de la Fédération Francophone, dans le domaine de la pétanque, nous dit-on.

Cette année encore, deux championnats importants vont s'y dérouler : le 9 avril, le championnat de Belgique (qualificatifs), et le 10 mai le championnat de Belgique interclubs.

Par ailleurs, dans ces locaux de la PUC se réunissent régulièrement d'autres associations tout aussi respectables :

- **Les amateurs de pétanque du SUTA** (Seniors Ucclois du Troisième âge), s'y réunissent une fois par semaine. C'est l'occasion pour ces « jeunes sportifs », de se retrouver dans un endroit convivial.
- **Les archers d'Uccle**, réunis sous l'insigne de « la Gilde des archers Saint-Pierre d'Uccle », regroupant pas moins de 70 amateurs du tir à l'arc. Des aménagements ont d'ailleurs été récemment réalisés pour y installer un mur d'entraînement. Tout cela aux frais des sportifs eux-mêmes.
- **L'association « le Bivouac »** : un hôpital psychiatrique de jour, privé, y organise des activités d'expression psycho-pédagogique, culturelles, sportives et de la vie quotidienne.



La PUC, un lieu public de convivialité

La salle Van Offelen

Cette salle de sport a été construite dans les années 70. Elle permet à des centaines de jeunes et de moins jeunes de pratiquer tous les sports de salle, comme par exemple le basket, le football, le volley-ball, le tennis, le ping-pong, les arts martiaux, le fitness et le yoga. Facile d'accès pour tous, petits et grands, proche des transports en commun et avec accès aisé pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit, aussi et surtout, d'y favoriser la formation des jeunes, dans un but pédagogique. Des stages de vacances y sont organisés chaque année. L'action sociale d'Uccle s'y développe depuis longtemps.

La salle 1180

Cette salle, plus récente, est un lieu de délasserement pour les seniors du service ucclais du troisième âge. Elle sert pour tout événement, conférence, spectacle et autre. Elle possède un restaurant, un coin bar, un podium, un balcon et un écran et est en location toute l'année. Elle est même utilisée par les échevins pour des événements ucclais comme par exemple « Halloween ».

Bref, trois lieux de convivialité !

Faut-il vraiment les supprimer du paysage d'Uccle, si cette suppression est réellement envisagée ? Comment comprendre ce subit souhait du Collège ?

Au Plan Régional d'Aménagement du Sol (PRAS), l'endroit n'est pas destiné au logement, si ce n'est à front de l'avenue. Alors, que compte-t-on en faire ?

Mais répétons que **la vraie question est de mettre dans la balance les intérêts financiers avec l'intérêt social.**

Nous espérons que ce n'est pas la construction de nouveaux bâtiments communaux qui est en cause. Envoyer une lettre de préavis aux associations qui profitent des lieux en leur disant d'aller chercher ailleurs serait triste : ce serait même un échec.

Et quelle alternative la Commune proposerait-elle à ces clubs parfois anciens et bien ancrés dans Uccle ?

La convivialité aussi a une valeur !



Salle Van Offelen



Salle 1180



Pétanque Uccle Centre

LE PIÉTON : UN INTRUS OU UN INCONTOURNABLE ?

En favorisant largement le véhicule motorisé, des décennies d'actions politiques ont modelé visiblement et négativement la répartition de l'espace public de nos villes. On ne s'en rend même plus compte, mais la part de la voirie accordée à l'usage automobile est énorme, et c'est au détriment de celle destinée aux piétons. Ceux-ci semblent à peine tolérés, réduits à devoir se contenter du résidu de l'espace public, c'est-à-dire bien peu. Marcher dans nos villes s'apparente trop souvent à un parcours du combattant : trottoirs trop petits voire inexistant, en mauvais état, souvent encombrés d'un matériel urbain mal placé, de sacs poubelles quand ce n'est pas de voitures.



« Poteaux au Dieweg – Barrières rue du Repos empêchent les voitures de se garer sur le trottoir »

On constate depuis peu une prise de conscience positive. Le dernier Cahier de l'Observatoire de la Mobilité constate le progrès mais le relativise. La mode est maintenant au « partage de l'espace public » mais c'est une notion consensuelle au contenu qui l'est moins. Il apparaît que, pour toute l'agglomération bruxelloise, la part des trottoirs est grimpée (?) de 35 à 37% de 2005 à 2014 : pas grand' chose, alors que la partie carrossable de l'espace public est encore de près de 58%. La marche se développe mais l'aménagement de la

voirie en faveur de la voiture semble toujours une évidence pour beaucoup. Est-ce une fatalité ?

A Bruxelles, l'IBGE a calculé, en juin 2015, que 25 % des distances parcourues sont inférieures à 1 km ! Il est donc possible et il est sûrement nécessaire de changer nos habitudes : nous sommes tous des piétons potentiels, la marche est en chacun de nous. Marcher est inévitable, même pour les automobilistes les plus convaincus et les plus imperméables aux autres modes de déplacement. Mode de transport élémentaire et démocratique, le plus rapide et le plus fiable pour les courtes distances, la marche est de plus ludique, conviviale et bonne pour la santé.

La marche pourrait donc redevenir une alternative innovante et stratégique aux problèmes de mobilité et de santé publique. Des fléaux comme les problèmes respiratoires causés par la pollution atmosphérique et le surpoids provoqué par le manque d'exercice diminueraient. Le stress lié au bruit, au surnombre de voitures et à la conduite agressive tendrait à disparaître.

Pour cela nos pratiques doivent évoluer, mais c'est aussi et principalement aux pouvoirs publics d'investir dans cette direction en choisissant l'humain et non plus le moteur comme norme et référence dans le choix des aménagements de voirie.

Pratiquement il s'agit d'augmenter et d'améliorer la part de l'espace public dévolu aux usagers faibles, à savoir :

- élargir où c'est nécessaire les trottoirs pour atteindre le minimum légal de 1,50 m. ;
- limiter les obstacles (poteaux de signalisation, mobilier urbain, panneaux publicitaires, etc.) et les placer de manière à ne pas entraver le passage, notamment des chaises roulantes et des poussettes ;
- rénover et entretenir les trottoirs, en prévoyant en particulier des bordures franchissables pour les personnes à mobilité réduite ;
- assurer un éclairage adapté et qui augmente le sentiment de sécurité ;

C'est aussi au niveau de la **répression des infractions à la réglementation routière qui font fi des piétons** que les pouvoirs publics doivent s'engager fermement. On pense principalement à la vitesse excessive ainsi qu'au stationnement sauvage sur les trottoirs, les passages pour piétons, les arrêts de bus,...



Une combinaison et une synergie des efforts permettront d'inverser le cercle vicieux en un cercle vertueux : moins polluante, moins stressante, moins bruyante, moins chère aussi, la marche à pied est incontestablement le moyen le plus sain et le plus durable de se déplacer... en toute liberté !



« Chaussée de Saint-Job : élagage non fait et voitures garées sur les trottoirs »

LES BOUCHONS EN LIEGE SE RECYCLENT : NE LES JETEZ PAS !



Récupérer et recycler le liège, tel est le défi de l'asbl « *De Vlaspit* » (qui a repris l'asbl « *Le Petit Liège* ») pour l'emploi et l'environnement.

L'écorce du chêne – liège est un matériau naturel peu abondant. Il faut attendre que l'arbre ait environ 40 ans pour avoir une vraie 1^{ère} récolte, et ensuite il faut 10 ans pour que l'écorce se reconstitue.

Jeter les bouchons est donc un énorme gaspillage quand on sait que le liège broyé en granulés peut être recyclé pour ses remarquables propriétés d'**isolant thermique et acoustique** (dans les toitures, les murs, les sols, les plafonds, ...)

2 centimètres de liège isolent du froid aussi bien que 7 cm de bois de pin ou que 43 cm de briques.

Récupérer les bouchons concourt donc d'une part à protéger **l'environnement** et d'autre part à donner **du travail à des personnes peu qualifiées** (chômeurs, handicapés légers, ...)

Pour en savoir plus, consultez le site De Vlaspit (www.recycork.be).

Merci d'amener vos bouchons (en liège naturel et depuis peu en synthétique) à l'une des adresses suivantes :

- Parc du Wolvendael (à 30 m. de l'entrée au carrefour rue Rouge / av. du Wolvendael)
- Liliane Staner, rue des Moutons, 23
- Jacqueline Niffle, av. Bel-Air, 25 (déposer dans le hall d'entrée)
- Galerie de la Bascule, ch. de Waterloo, 715 (entrée intérieure du GB-Carrefour)
- Cécile Charles, av. Wellington, 13
- Denys Ryelandt, av. du Maréchal, 20 A
- Notre Dame des Champs, rue Cavell, 143 (déposer dans le hall d'entrée)
- Collège St Pierre, av. Coghen, 213 (déposer dans le hall d'entrée)
- Espace Photo, place St Job, 32
- 20 / vin sprl, rue Vanderkindre, 478
- Mme Elias, rue du Framboisier, 35 (mardi de 10 à 20 h)

LE ROSEAU CULTIVE LE GREENWASHING

Pour être un peu plus français, le greenwashing pourrait être remplacé par écoblanchiment. C'est un procédé de marketing qui donne une image écologique responsable. On se fait passer pour « vert » ou pour favoriser l'environnement alors qu'on ne cherche qu'à attirer les clients pour « vendre » un projet dans lequel l'environnement n'est qu'un prétexte.

Des personnes sensibles à la protection de la nature nous ont signalé un exemple à Uccle, près de chez nous : au travers de sa « com » (jargon pour communication au public intéressé) la page d'accueil du club de tennis *Le Roseau* est surmontée d'une banderole dont le texte affirme : « Le Roseau, un club de tennis et de fitness à Uccle, Bruxelles, dans une propriété de 4 hectares dans la réserve naturelle du Kinsendaël ».

Ils insistent sous le menu de gauche :

« LE ROSEAU C'EST VOTRE CLUB DANS LA RESERVE NATURELLE DU KINSENDAEL A UCCLE (BRUXELLES) » y lit-on encore.

Ils annoncent aussi « **un Lasergame Parc d'extérieur pour vivre un nouveau sport d'aventure au grand air** », sous-entendu : dans une réserve naturelle. Ce club qui a l'avantage d'être situé juste à côté de la réserve naturelle du Kinsendaël, située aussi en Natura 2000 fait croire que son activité a lieu dans la réserve alors qu'elle a lieu juste à côté de celle-ci dans un sous-bois à la limite du Kinsendaël.



Photo extraite de leurs vidéos de présentation des activités où l'on voit les installations dans le sous-bois jouxtant la bulle au-dessus des 4 terrains de tennis, donc en Natura 2000 !

Sur le site <http://www.lasergamebrussels.com> on lit que « Le Lasergame Brussels - outdoor park c'est un parc d'un hectare à Uccle » et « Durant 2 heures (ou plus) vous allez pouvoir affronter vos ami(e)s sur un terrain d'un hectare au milieu des bois, en plein centre d'Uccle. Vous cacher dans les structures en bois, château fort, char, bunker... Grimper et escalader des palissades, traverser le pont... Mettre en place votre stratégie d'équipe et vous amuser au grand air ! »

Leur publicité donne l'impression que les activités se déroulent dans une réserve naturelle, ce qui est non seulement illégal, mais interdit et laisse croire qu'une réserve naturelle n'est qu'un parc récréatif, dédié aux activités de jeux et aux loisirs, déformant à la fois le sens et la réalité de la notion de « réserve naturelle » qui a pour fonction la protection des espèces. De même on peut en déduire qu'une réserve naturelle est accessible à tous, sans condition. Le greenwashing a ainsi pour fonction de dénaturer la défense de la nature et sa protection, de minimiser leur importance et ainsi de faire passer la nature après l'humain qui peut en disposer quasi à sa guise.

En 2006, le Club du Roseau avait déjà placé une bulle de tennis sans aucune autorisation à côté du Kinsendaël. Une plainte avait été déposée et une demande de permis d'urbanisme (recouvrement de 4 terrains de tennis par une structure amovible en lisière de la zone classée du Kinsendaël, Zone Verte de Haute Valeur Biologique - Natura 2000) avec enquête publique avait été organisée.

La Commission de Concertation du 10 janvier 2007 avait demandé les renseignements complémentaires suivants : *un rapport sur les incidences du projet sur la zone de Natura 2000 contiguë. (Ce rapport abordera notamment le système de traitement des eaux de pluie récoltées par la toiture, le système de bassin d'orage et le système de réinfiltration dans le sol, l'impact de l'éclairage sur la faune (chauve souris, ...) ; les moyens d'isolation, des installations de chauffe ou de ventilation et les niveaux sonores en résultants ; la durée maximum de l'installation de la structure ; préciser les écrans verts projetés.*

Seule la Commission a eu connaissance des réponses à ces demandes ... et le permis a dû être accordé puisque la bulle couvrant les tennis est présente depuis lors.

L'investigation de ce dossier nous a révélé que le lasergame organisé depuis 2010 sur l'ancien terrain de football s'est déplacé dans les sous-bois jouxtant le terrain, à notre connaissance sans effectuer de demande auprès de l'urbanisme, alors que cette partie boisée est ZVHB (zone verte à haute valeur biologique) au PRAS (plan régional d'affectation des sols) et est intégrée au site Natura 2000 du Kinsendaël, officiellement désigné en septembre 2015. Encore fallait-il accéder en ligne aux documents planistiques, aux différentes cartes (accessibles via le site officiel régional Brugis :

<http://www.mybrugis.irisnet.be/MyBruGIS/brugis/>.

Des courriers, l'un entre le lanceur d'alerte et le Bourgmestre d'Uccle, l'autre avec Bruxelles Environnement révèlent que ni l'un ni l'autre n'était au fait de la réalité des activités en zone protégée

(ZVHB et N2000 !) et, comme beaucoup, pensait que la zone protégée était limitée au Kinsendaël, ce qui n'est, en réalité, pas le cas !

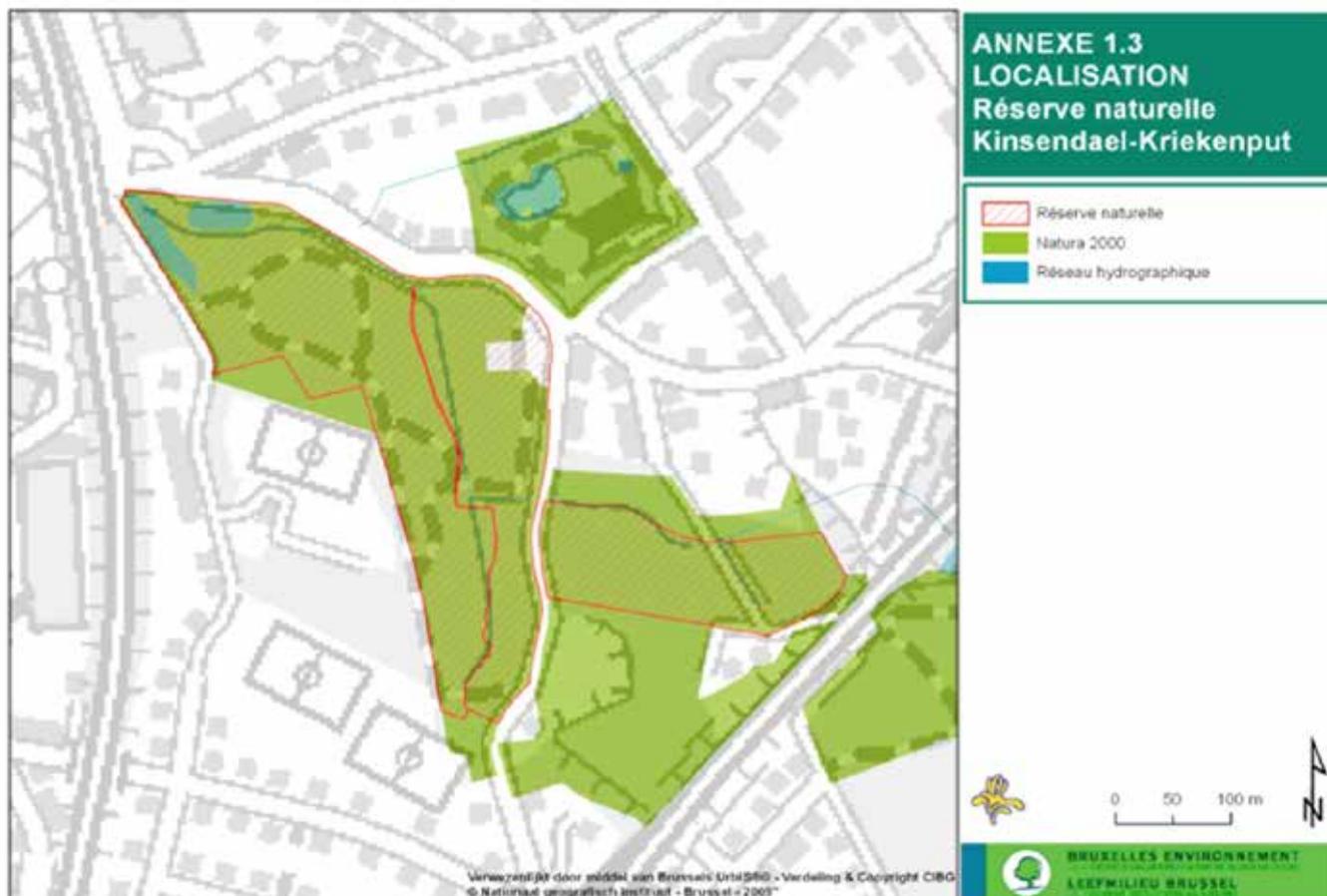
SOS Kauwberg – Uccla Natura a été le relais associatif local de cette plainte. Nous avons porté plainte auprès de l'administration régionale et averti le cabinet de la Ministre de l'Environnement. Nous avons fourni copie des extraits de cartes et plans.

Ce qui est étonnant, c'est que deux institutions publiques n'ont pas vérifié sur les plans (accessibles à tous avec internet) qu'il n'y ait pas atteinte à des zones légalement protégées. Nous espérons qu'il s'agit d'une exception et que l'administration est plus attentive à vérifier la réalité planistique ...

Conclusion : comme quoi cette affaire de greenwashing a dépassé ses objectifs en révélant des atteintes bien plus graves à la législation relative à l'environnement !

Marc De Brouwer

LOCALISATION DE LA RESERVE NATURELLE DU KINSENDAEL-KRIEKENPUT AU SEIN DU SITE NATURA 2000



« UCCLE ET SES RUISSEAUX »

QUELLE PLACE L'EAU AVAIT-ELLE HIER ?
QUELLE PLACE A-T-ELLE AUJOURD'HUI ?
QUELLE PLACE DEVRA-T-ELLE AVOIR DEMAIN ?

La brochure « *Uccle et ses ruisseaux* » qui vient d'être réalisée à l'initiative de l'Echevin de l'Urbanisme et de l'Environnement, Marc Cools, avec le concours de Alexandre Jongen, architecte à l'Urbanisme, vise à répondre à ces trois questions. On y met en exergue l'élément majeur du patrimoine naturel et historique ucclois que constituent nos différents ruisseaux : l'Ukkelbeek, le Geleysbeek et le Verrewinkelbeek-Linkebeek. Des ruisseaux qui sont à l'origine du relief vallonné d'Uccle.

Cela fait longtemps que l'ACQU se préoccupe du réseau hydrographique d'Uccle. En 1992 déjà notre association a publié un dossier intitulé « *Pour un retour aux sources* », contenant des propositions pour une politique de sauvegarde des vallées uccloises. On y parlait du « cache-cache des ruisseaux honteux de leurs eaux » tant elles étaient polluées et enfouies sous terre.

La politique de l'eau aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles consistait à cacher celle-ci, à enterrer ou à désaffecter les ruisseaux et à combler les étangs. L'eau était considérée comme une source potentielle d'épidémie et les terrains qu'elle occupait constituaient des espaces qui pouvaient être récupérés pour l'urbanisation. L'eau était vécue comme un problème qu'il convenait d'évacuer le plus vite et le plus discrètement possible du paysage. On espérait que ces 3 ruisseaux seraient un jour réhabilités.

La vision en ce début de 21^{ème} siècle a changé. L'eau est à présent considérée comme un élément vertueux et notre Commune veut la remettre en surface dans la mesure du possible et restaurer ou recréer un réseau hydrographique. On est donc mainte-

nant sur la bonne voie. L'ACQU ne peut qu'applaudir à cette belle initiative.

Le maillage bleu est très important, pour des raisons tant économiques (limiter les volumes d'eau à traiter dans les stations d'épuration) qu'environnementales (réduire le risque d'inondation, promouvoir la biodiversité, recréer des lieux de promenade).

Un tel maillage est complémentaire du maillage vert et peut contribuer à améliorer sensiblement notre cadre de vie. Il s'inscrit dans le choix d'un développement durable.

Cette superbe brochure en quadrichromie de 60 p. est disponible au service de l'Urbanisme (25 rue Auguste Danse) et dans quelques librairies uccloises au prix de 5 €.



RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES A UCCLÉ

« FÊTES, TRAVAIL, HASARD ET Cie »

Pour la 6^{ème} année consécutive, l'ACQU organise, en collaboration avec l'échevinat de la Culture d'Uccle, un concours et une exposition photographiques ouverts à tous.

Après *La Pierre à Livre Ouvert - Portraits d'Uccle - Jardins Soignés & Herbes Folles - la Gourmandise - Reflets d'Uccle*, le challenge proposé en 2017 aux photographes amateurs ou confirmés, aux habitants, visiteurs de passage et « ucclophiles de tout poil », a pour thème :

« **Rencontres photographiques à Uccle - Fêtes, Travail, Hasard et Compagnie** ».

Par le croisement d'une diversité de regards mettant en scène le vivre ensemble, l'objectif est de démontrer par l'image qu'il fait **bon vivre dans nos quartiers**. Le développement d'un cadre de vie agréable, humain et vivant est essentiel à la création de rapports épanouis et enrichissants. Cet aménagement favorable au bien-être et à l'échange, nécessite des lieux propices à la rencontre, que ce soit lors de fêtes, d'activités culturelles, dans le travail... ou de manière purement fortuite.

Au-delà d'un simple concours, ce projet se veut un **travail collectif**, croisant les regards, lieux et rencontres des participants. Hormis les qualités techniques ou esthétiques du travail photographique au sens strict, le jury ne manquera pas d'être sensible à l'originalité des points de vue proposés... que nous espérons nombreux et diversifiés.

Renseignements pratiques

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 6 clichés, sur CD, à G. Michel, Ancien Dieweg, 6, 1180 Bruxelles, **avant le 18/04/2017**. Il assure en être l'auteur et disposer de l'autorisation des personnes clairement reconnaissables sur celles-ci. Les photos doivent être :

- prises sur le territoire de la commune, accompagnées d'une date et d'un titre ;
- en noir et blanc ou en couleur, actuelles ou anciennes, mais en format numérique et en haute résolution (en vue d'une impression de 50 x 75 cm).

L'originalité, l'adéquation avec le thème, la maîtrise technique et la qualité artistique de l'image seront prises en compte par le jury, qui sélectionnera une cinquantaine de clichés pour composer l'exposition. Un prix sera remis aux premiers lauréats et un prix du public sera organisé.

Le règlement complet est consultable sur www.acqu.be et sur www.uccle.be
Pour toute info : ucclephoto@gmail.com

Du **9 au 18 juin 2017**, exposition à la salle du Doyenné (Maison des Arts – rue du Doyenné, 102 à Uccle). Entrée libre, du mardi au vendredi de 14h à 18h, et de 10h à 18h le week-end.

En **juillet et août 2017**, l'exposition sera montée en plein air, dans le parc du Wolvendael (coté Dieweg).



Est-ce bientôt le printemps ?

On sent que cela bouge !

Des initiatives citoyennes, quoi de mieux ?

Voyez cette initiative de potagers collectifs ;
il y en a déjà plusieurs à Uccle, mais
ce ne sera jamais de trop.

Et cette ville en transition ;
concept qui vient de Grande-Bretagne
(comme c'est bien souvent le cas).

Vous êtes sceptique ? Vous avez tort :
ce sont de telles initiatives citoyennes qui
finiront par faire « bouger les lignes ».



POTAJOB

C'est un petit groupe d'habitants qui lance un **projet de potager et de compost collectifs** sur la pelouse aux côtés du magasin Sequoia, chaussée de Saint-Job, 532.

Il y a quelques mois, le groupe, animé par trois passions communes - le travail de la terre, l'amour de la nature et une envie de FUN - a répondu à un appel à projets de l'**IBGE** dans le cadre de leur action annuelle «inspirons le quartier» et ils ont obtenu deux subsides ! En outre, ils ont la chance de pouvoir bénéficier d'une aide financière du magasin **Sequoia** !

Grâce à ces aides, ils ont pu mettre en place des bacs de culture, une serre, trois bacs à compost, un abri de jardin, une petite table et une toilette sèche.

Ils souhaitent faire de cet espace un lieu convivial, de rencontres, d'apprentissage, et d'animation pour

tous les habitants du quartier. Ils comptent organiser des animations / brunchs le premier dimanche de chaque mois autour de thématiques liées à l'agriculture urbaine, la permaculture, et bien d'autres sujets encore.

Leur adage : **être le changement qu'ils souhaitent voir dans le monde !**

Afin d'en savoir davantage sur ce projet, allez à leur rencontre le samedi 25/03 pour une fête d'inauguration, à 17 h.30 chaussée de Saint-Job, 532 !

Pour plus d'infos :

📧 : potajob@gmail.com (0484.684.255)

FB : <https://www.facebook.com/potajob/?ref=bookmarks>

(suivez-nous, likez-nous !)

La Potateam !

Nath, Caro, Sylvie, Cédric et Brigitte



« UCCLE EN TRANSITION »

Une nouvelle initiative citoyenne est en train de naître dans notre Commune grâce à la volonté de 3 Ucclois désirant participer au projet de « *Uccle en transition* »

Qu'est-ce que la transition ?

Transition est un mouvement qui naît en 2005 et ne cesse de prendre une ampleur internationale. Il est composé de citoyens qui ont décidé d'agir au niveau local pour répondre aux défis majeurs de notre époque :

Nos ressources naturelles s'épuisent, le changement climatique est en marche (très rapide) et les crises se suivent et se ressemblent. Nous n'avons plus d'échappatoire, les chocs arrivent et nous devons nous préparer à les encaisser. Pour cela, il faut rapidement construire la résilience de nos quartiers, de nos villes et de nos communautés.

Et le faire collectivement est un des meilleurs moyens de passer à l'action.

Suite au film « *Demain* » de nombreuses initiatives citoyennes ont vu le jour un peu partout dans le monde. En Belgique, 60 initiatives se développent actuellement : Forest, Boitsfort, Etterbeek, Ixelles, 1000 Bruxelles, Jette, Auderghem et Linkebeek s'y sont mis.

« *Uccle en transition* » c'est donc imaginer ensemble une autre ville, préparée aux grands bouleversements qui nous attendent.

Aspect important à garder à l'esprit : notre objectif principal n'est pas de nous battre *contre* des choses, mais plutôt de développer des projets positifs, engageants et attractifs, dans une vision optimiste.

Ce mouvement citoyen prend autant d'ampleur pour plusieurs raisons : rencontrer nos voisins, créer du lien, se reconnecter aux autres, participer aux changements dans le monde, aujourd'hui et pour les générations futures. Surmonter cette impression d'être déconnecté de soi, des autres et de notre environnement. Egalement pour catalyser toutes sortes de nouveaux projets, idées à mettre en place au niveau local et parce que nous ne nous sentons plus représentés par le monde politique et que nous voulons retrouver le

sentiment de pouvoir agir sur le monde qui nous entoure.

Et concrètement ?

Nous avons de la chance, il existe déjà à Uccle plusieurs initiatives qui vont dans le sens de la transition : le « repair café » de La Roseraie, les « quartiers durables » de Saint Job et de Messidor, le quartier Oxy-durable du Wolvendael. La « grainothèque » de la bibliothèque néerlandophone et celle du Hompot, « l'Epi », épicerie collaborative et participative de la rue du Doyenné, les « Incroyables Comestibles » qui font un potager collectif à l'école du centre et place Saint Job. La Ruche qui dit Oui », nos comités de quartier et les projets de potagers collectifs, compost collectifs, bourse aux graines, GASAP.

L'idée est de **mettre toutes ces initiatives en réseau** en organisant début juin une projection de film sur le thème de la ville en transition et de discuter autour de tables rondes des divers thèmes qui nous animent : l'alimentation, l'éducation, l'économie, les transports, l'énergie,... afin de faire émerger de nouveaux projets citoyens.

Nous avons besoin de personnes qui écoutent, de jardiniers, de gens qui aiment fabriquer et réparer, de belles fêtes, de discussions, d'ingénieurs en énergie, d'art et de musique inspirante, de constructeurs, de planificateurs, de gestionnaires de projet.

Venez avec votre passion comme contribution – et s'il n'y a pas de projet dans le domaine qui vous passionne, créez-en un : vous trouverez d'autres habitants qui se joindront à vous !

Si ce projet vous parle, contactez-nous via notre adresse mail : uccleentransition@proximus.be

Vous trouverez plus d'infos sur le net : <https://www.facebook.com/uccleentransition/> <http://reporterre.net/A-Totnes-la-transition-se-porte> (la petite ville anglaise de Totnes est le berceau du mouvement.)

A très bientôt !

Isabelle Dubois

SEMAINE BRUXELLOISE DE LA NATURE

Vous aimez la Nature et aimeriez découvrir celle-ci à Bruxelles ?

La *Semaine bruxelloise de la Nature* vous permettra de découvrir une vingtaine de sites bruxellois.

Vous regrettez de n'avoir pu assister aux projections de films du Festival International Nature Namur ?

Dans le cadre de la *Semaine bruxelloise de la Nature*, 5 films et 15 courts métrages primés au festival seront projetés aux 4 coins de Bruxelles.

Vous auriez aimé parcourir l'exposition de 130 photos présentées lors du Festival International Nature Namur ?

L'exposition sera présentée au BEL sur le site de Tours et Taxis.

Bruxelles a la réputation d'être une ville verte mais ses habitants ne connaissent pas toujours les trésors qui se cachent dans leur ville. La Semaine bruxelloise de la Nature leur donne l'occasion de découvrir plusieurs espaces verts, guidés chaque

fois par un membre d'une association bruxelloise engagée dans la défense de la nature.

Cette semaine est aussi l'occasion de rapprocher le Festival International Namur Nature de la capitale par la projection des films lauréats des compétitions dans différents lieux de Bruxelles, en présence de représentants d'associations avec qui le public pourra échanger sur le thème de la nature et de la biodiversité en ville.

Infos pratiques :

Quoi ? Semaine bruxelloise de la Nature

Quand ? du samedi 22 avril au 1^{er} mai 2017

Où ? Dans différentes communes de Bruxelles

Pour qui ? Pour tous !

Organisateur : Bruxelles nature*

Programme : dès mi-mars 2017 sur

www.bruxellesnature.be/semaine

Infos : Bruxelles Nature

www.bruxellesnature.be

0478 550 424 - bruxellesnature@skynet.be

Bruxelles Nature est une fédération d'associations et de comités d'habitants actifs dans le domaine de la protection de la nature qui s'est fixé comme objectif, la conservation de l'environnement naturel et urbain, dans le sens le plus large du terme. Elle défend le projet d'une ville où l'élément naturel constitue une des composantes essentielles au même titre que les composantes sociales, économiques, culturelles de logement ou d'équipement.

Par la sensibilisation tant des habitants que des autorités publiques, elle œuvre pour la protection et l'amélioration des derniers espaces de nature libre, la concrétisation des maillages vert et bleu et l'amélioration de la biodiversité dans la région bruxelloise.

ACTIVITES UCCLOISES DE LA SEMAINE BRUXELLOISE DE LA NATURE

Projection de film

Dimanche 30 avril à 16 h

salle du Collège saint-Pierre, projection du film ayant obtenu le **prix de l'environnement du Festival Nature Namur 2016**.

« A l'abri dans les chênes » de Medhi NOORMOHAMMADI, (55' – VO St Fr)

Ce documentaire poétique dépeint, dans ses moindres détails, la vie de l'écureuil de Perse au sein des forêts de chênes. Les forêts d'Iran, situées dans la province d'Illam, sont le refuge de

ce petit animal menacé par la destruction de son habitat.

Une dizaine de courts métrages primés au festival seront projetés avant la projection du long métrage.

PAF 5€

Entrée piétonne :

211 av. Coghen - Parking possible dans la cour du collège (entrée par le coin Brugmann/Coghen).



Promenades nature et visites guidées de sites à Uccle

mercredi 26 avril 2017

Découvrons l'explosion printanière et les associations végétales dans la réserve naturelle du Kinsendael à Uccle.

Rendez-vous : 13 h 45 à l'entrée de la réserve, rue Engeland en face du n° 116.

Accès : arrêt STIB « Engeland », tram 51, bus 60 et 43, à 50 m. Gare Uccle Calevoet à 10'.

Durée : départ à 14h et fin prévue aux environs de 17h 30.

Guide : Thérèse Baekelmans (renseignements : chabi@comiteengeland.be - 0473 321 585)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kawberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier ucclóis.

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes

Prévoyez de bonnes chaussures ou des bottes, le sol peut être boueux, merci de prévenir la guide par SMS ou mail.

vendredi 28 avril 2017

Découverte du Kawberg

Cette zone Natura 2000, jadis occupée par une carrière, une briqueterie et des prairies, a été colonisée par une flore et une faune spontanées intéressantes.

Rendez-vous : 10 h 00 devant le cimetière d'Uccle, avenue de la Chênaie 125

Durée : environ 2 heures

Accès : Bus 43 arrêt « chênaie » (pas Kawberg qui est le terminus à l'autre bout du site)

ou bus 60 arrêt « chênaie » (+ 10 min de marche) et 43 arrêt « Guy » (+ 5 min de marche)

Guide : Françoise Debeve (renseignements : francoise.debeve@gmail.com - 0488 371 961)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kawberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier ucclóis

Langue : français - Coût : gratuit.

Samedi 29 avril 2017

Découverte de la flore printanière de la hêtraie dans le bois de Verrewinkel à Uccle.

Rendez-vous : 13 h 45 à l'angle rue Engeland/avenue Dolez/avenue des Hospices, arrêt STIB, « Verrewinkel » bus 43, avenue Dolez (parking à proximité rue Engeland en face de L'Institut de Santé Publique)

Durée : départ à 14 h 00 et fin prévue aux environs de 17 h 30

Guide : Thérèse Baekelmans (renseignements : chabi@comiteengeland.be - 0473 321 585)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kawberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier ucclóis

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes

Prévoyez de bonnes chaussures ou des bottes, le sol peut être boueux, merci de prévenir la guide par SMS ou mail

samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai 2017

Découverte des différents aspects écologique, biologique, récréatif et la diversité par une promenade éducative du site Avijl.

Explication par un jardinier d'une culture biologique et d'un compostage personnel depuis son potager situé sur le plateau Avijl.

Site Fond'Roy : visite de la "mare" (amphibiens et végétation)

Rendez-vous : 14 h 30 Vieille rue du Moulin, face au numéro 85a à 1180 Uccle

Durée : 1,5 à 2 heures

Guide : André Dubois (renseignements : d_andre2004@yahoo.fr - 0494 275 223)

Organisateur : Association protection et avenir Avijl

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes.

lundi 1^{er} mai 2017

Excursion au plateau du Kawberg. Thème : « à l'écoute des oiseaux » (*Participation à l'AUBE des OISEAUX de Natagora*)

Rendez-vous : 7 h 00

Lieu : devant le cimetière d'Uccle, avenue de la Chênaie 125

Durée : environ 2 heures

Accès : Bus 43 arrêt « chênaie » (pas Kawberg qui est le terminus à l'autre bout du site)

ou bus 60 arrêt « chênaie » (+ 10 min de marche) et 43 arrêt « Guy » (+ 5 min de marche)

Guide : Ludovic Petre (renseignements :

0476 50 17 63 ou ludo_petre@hotmail.com)

Organisateur : SOS Kawberg-Uccle Natura et ACQU/Natagora

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 15 personnes.



L'Association de Comités de Quartier Ucclais

Les Comités membres effectifs

Andrimont

Georges COPINSCHI, av. d'Andrimont 43
tél. : 02.375.12.87

Association protectrice des arbres en forêt de Soignes (APAFS)

Pierre ROCMANS, ch. de Waterloo 1325 C
tél. : 02.374.09.41

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard 11
tél. : 02.375.37.48.

Calevoet - Bourdon

Didier GOSSET, Dieweg, 20
GSM : 0475.96.13.57 – info@calevoet.org
www.calevoet.org

Carrés Pauwels et Stevens

Clara BLAZQUEZ, carré Pauwels 35
tél. : 02.347 39 62 et GSM : 0471.22 14 12
blazquez.clara@live.be

Floride - Langeveld asbl

Chantal DE BRAUWERE 0477.291.270
chantaldebrauwere@hotmail.com

Fond'Roy, asbl

av. de Wellington, 32
Kathleen STAQUET
GSM : 0477.35 86 86
comite@fondroy.org

Gracq

Thierry WYNSDAU, av. G. Herinckx 36
GSM : 0498.54.05.90
thierry.wynsdau@gmail.com
www.gracq.org

Groeselenberg

Vincent SCORIELS, rue Groeselenberg 130
tél. : 02.376.25.52

Le Coteau du Dieweg

Christian HUBIN
(Cf Administrateur)
www.coteaudieweg.weebly.com

Les amis du bois de Verrewinkel

Georges LEWY, av. Buysdelle 74
tél. : 02.374.05.73
www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill 39/9 – tél. : 02.346.66.61
www.longchamp-messidor.be

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis 20
tél./fax : 02.376.61.71
yvettelahaut@yahoo.fr

Parc Brugmann

Emmy STRUYVEN, av. de la Ferme Rose,
12 (b.3)
02.345.71.07 - struyven.brochart@gmail.com

Parc Raspail

Bernard ROISIN, rue Victor Allard 31
tél. : 02.534.77.89

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits 77
tél. : 02.374.81.04
www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

Catherine TOUSSAINT
(Cf Administrateur) - www.avijl.org

Quartier des Mirabelles

Marianne STORME, rue de la Cueillette, 11
GSM : 0486.33 99 33
stormemarianne01@gmail.com

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, ch. de Waterloo 852
tél. (B) : 02.373.57.01
stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT - (Cf Administrateur)

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU
(Cf Administrateur)
www.oxy15.be

SOS Kauwberg - UCCLA NATURA asbl

rue Geleytsbeek 29
Stéphane ROYER, tél. : 0496.70.64.51
www.kauwberg.be

Uccle n'est pas un long fleuve tranquille (UPFT)

Bertrand CHARLIER, ch. St Job 317
tél. 02.374.90.27

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg 31
tél. : 02.374.13.53
www.valleedulinkebeek.be

Vivier d'Oie - Place St Job

Kamal CHEHAB,
av. du Prince de Ligne, 82
kamalchehab@hotmail.com
tél. : 02.537.39.69

PERSONNES DE CONTACT

Geleytsbeek

Bernard JOURET
(Cf Administrateur)

Uccle-Centre

Jean-Marie PIERRARD, rue R. Scott 9
tél. : 02.376.77.43

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jacques HIRSCHBÜHLER,
chemin de la Truite, 31
02.332.23.99 et 0498.540.560
j.hirschbuhler@gmail.com

Gare d'Uccle-Stalle

Michel HUBERT, rue V. Allard 273
tél. (P) : 02.332.22.23
tél. (B) : 02.211.78.53

De Fré - Echevinage

Michel DEVRIESE
(Cf Administrateur)

Observatoire

Eric de BECO, av. de l'Observatoire, 39
02.374.27.44

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Bernard JOURET – av. de la Chênaie 79c
tél. : 02.375.28.48 – ab.jouret@skynet.be

Vice-Président

Denys RYELANDT – av. du Maréchal 20A
tél. (B) : 02.375.78.84 – tél. (P) : 02 374.97.03
d.ryelandt@gmail.com

Trésorier

Xavier RETAILLEAU – rue du Château d'Eau 97
tél./fax : 02.374.32.95 – xavier.retailleau@skynet.be

Marc DE BROUWER – rue Geleytsbeek 29

tél. & fax : 02.374.60.34

GSM (préféré) : 0472.719 790 – cepvdqa@skynet.be

Michel DEVRIESE – av. De Fré 29

tél. : 02. 374.85.80 – michel.devriese@skynet.be

Nicole DUSSART – Bosveldweg 67

tél. : 02.374.23.00 – nicole.dussart@skynet.be

François GLORIE – av. de Floréal 35

tél. : 02.344.48.88 – info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET – rue Edouard Michiels 13

tél. : 02.376.57.02 – pierregoblet@skynet.be

Jean LESEUL – rue Groeselenberg 69

tél. : 02.375.06.29 – leseul.hendrix@belgacom.net

Benoît MALDAGUE – av. W. Churchill 222/10

GSM : 0498.56 00 12 – ben.maldague@gmail.com

Catherine TOUSSAINT – Montagne de St Job 139

tél. : 02.374.02.60 – kther@belgacom.net

Christian HUBIN – Rue du Repos, 128

tél. : 02.375 15 10 – coteau.dieweg@gmail.com

Chargée de mission :

Florence VANDEN EEDE
florence.acqu@gmail.com
GSM : 0476. 927 980

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable :

Bernard JOURET

N° de compte de l'ACQU :

BE 61 3100 7343 1817

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur
le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Van Ruys Printing

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

La « Lettre aux habitants » est publiée avec le
soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et
de la Région de Bruxelles-Capitale.

